



LE 15 JUIN, MOBILISONS-NOUS MASSIVEMENT POUR NOS CONDITIONS DE TRAVAIL ET NOS SALAIRES !

Les professionnel-le-s de l'action sociale en ont plus que marre d'être méprisé-e-s par le gouvernement et leurs syndicats employeurs.

Une année qui s'écoule et deux collègues sont décédés dans l'exercice de leur fonction et dans une indifférence générale et totale.

**NOUS EXIGEONS UNE VRAIE
RECONNAISSANCE DE NOS MÉTIERS
(ÉDUCATIFS, SOINS,
ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES).**

Nos droits en tant que professionnel-le-s sont une garantie indispensable à la qualité de l'accompagnement social mené auprès des personnes accueillies.

Notre éthique est mise à mal par les politiques menées, tant dans le secteur de la protection de l'enfance, du handicap, que du social.

Des populations sont stigmatisées et exclues par ces politiques que les salarié-e-s sont contraints d'appliquer.

Les professionnels exigent :

- ➔ L'arrêt immédiat de la réforme Séraphin PH, qui déshumanise nos métiers par un découpage des tâches,
- ➔ L'arrêt de la transformation des établissements en plateforme de coordination et d'orientation,
- ➔ Une politique en Protection de l'Enfance Nationale garantissant l'accès et l'équité pour tous les jeunes,
- ➔ L'ouverture des structures nécessaires aux besoins des populations,
- ➔ La formation et le recrutement massif de professionnel-le-s pour répondre aux besoins des populations,
- ➔ La revalorisation salariale à hauteur de 300 euros,
- ➔ L'amélioration des garanties dans les différentes conventions collectives,
- ➔ L'arrêt du démantèlement des services publics (Foyer de l'enfance, Institut Médico Educatif, etc).

*Ensemble
pour obtenir de
meilleurs salaires
et l'amélioration de
nos conditions de
travail !*

*Ensemble
pour revendiquer
des moyens pour
exercer nos métiers et
répondre aux besoins
des populations !*

*Ensemble
exigeons des places
de formation et le
recrutement de postes
de travail !*



**AFIN DE DIRE STOP AUX POLITIQUES MENÉES,
MOBILISONS-NOUS LE 15 JUIN !**

**VENEZ NOMBREUSES ET NOMBREUX
DANS LES CORTÈGES EN TERRITOIRE !**